

Jusqu'à  
6 heures  
validées

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

# LE DROIT A LA LIBERTÉ ET A LA SURETÉ

**DU 27 AU 29  
NOVEMBRE 2023  
DE 18H00 A 20H00**



**EN VISIOCONFERENCE**

**Date limite des inscriptions : 19 novembre 2023**

**Inscriptions : [www.iidh.org](http://www.iidh.org)**



**FONDATION RENÉ CASSIN**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les avocats bénéficieront de connaissances pratiques leur permettant de mieux comprendre et défendre le droit à la liberté et à la sûreté en se concentrant sur trois domaines clés : (1) les règles en matière de contrôles d'identité, (2) l'encadrement du recours à la détention provisoire et (3) les droits des personnes détenues.

Cette formation mettra l'accent sur des informations précises et concrètes concernant les principes juridiques, les procédures et la jurisprudence pertinente dans ces trois domaines spécifiques. Elle permettra aux participants de développer une expertise pour mieux protéger les droits individuels, garantir un traitement équitable et veiller au respect des libertés fondamentales dans le cadre du système juridique.

## TYPE DE FORMATION

### EN VISIOCONFERENCE

## PUBLIC

Formation réservée aux avocats

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

19 novembre 2023 - minuit heure française (GMT+1)  
Possibilité d'inscription à un, deux ou l'intégralité des trois modules proposés

## NIVEAU

2. Approfondissement

## TARIFS

Tarif plein : 80€ par module pour les avocats ayant plus de 2 ans d'ancienneté, soit 240€ pour l'ensemble de la formation.

Tarif réduit : 40€ par module pour les avocats ayant moins de deux ans d'ancienneté, soit 120€ pour l'ensemble de la formation.

## DATE LIMITE DE PAIEMENT

19 novembre 2023 - minuit heure française (GMT+1)

## NOMBRE D'HEURES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VALIDÉES

2 heures par module, jusqu'à 6 heures au total



FONDATION RENÉ CASSIN

## PRISE EN CHARGE

Formation professionnelle susceptible d'être prise en charge par le FIFPL (la Fondation René Cassin est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 44670634667 auprès du préfet de la région Grand Est).

La Fondation René Cassin est détentrice du label QUALIOPi, Certificat N° 721056.

AUDITÉ PAR



## PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscriptions sont à effectuer en ligne, sur le site internet de la Fondation René Cassin : <https://www.iidh.org/produit/formation-continue-avocats/>

Pour toute question, vous pouvez contacter Elsa ZIMMER, Chargée de programmes de la Fondation René Cassin : [elsa.zimmer@iidh.org](mailto:elsa.zimmer@iidh.org)



**FONDATION RENÉ CASSIN**

## PROGRAMME

### LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

---

18h00 - 20h00

**L'encadrement des contrôles, des vérifications  
et des relevés d'identité**

**Maître Arié ALIMI**  
*Avocat au Barreau de Paris*

### MARDI 28 NOVEMBRE 2023

---

18h00 - 20h00

**Détention provisoire et procédures pénales**

**Maître Jules TEBOUL**  
*Avocat au Barreau de Paris*

### MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

---

18h00 - 20h00

**Droits des personnes détenues**

**Maître Joseph BREHAM**  
*Avocat au Barreau de Paris*

**Un questionnaire à choix multiples devra être complété par les participants pour valider la formation.**

### SUIVEZ-NOUS !



Strasbourg lidh



Fondation René Cassin - Institut  
International des Droits de l'Homme



lidh Strasbourg



fondationrenecassin



**FONDATION RENÉ CASSIN**